



Le 27 mars 2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article L 2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil municipal se réunira le mercredi 09 avril 2025 à 19h30 en Mairie.
La publicité de la séance sera assurée via une retransmission sur la page Facebook de la commune.

ORDRE DU JOUR :

1. Désignation du secrétaire de séance.
2. Approbation du compte rendu de la séance du 19 février 2025
3. Compte rendu des décisions prises en vertu de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Territoriales.
4. Remplacement d'un conseiller municipal démissionnaire et nouvelle détermination du nombre des adjoints
5. Modification de l'enveloppe mobilisable des indemnités versées aux élus titulaires d'une délégation
6. Vote des taux d'imposition 2025
7. Attribution de lignes de crédit et de subventions au groupe scolaire Les Prés-Verts
8. Attribution des subventions aux associations exercice 2025
9. Attribution de la subvention 2025 au Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)
10. Virement d'une subvention d'équilibre du Budget Principal au Budget Annexe de la Maison de Santé
11. Attribution d'une subvention au Centre social pour des projets déposés dans le cadre du contrat de ville
12. Attribution de la subvention au Centre social de Saint-Paul-en-Jarez exercice 2025
13. Approbation des tarifs publics applicables à compter du 1er avril 2025 pour la location des salles et du 1er août 2025 pour l'occupation du domaine public et pour les concessions aux cimetières
14. Approbation des tarifs du périscolaire, de la restauration scolaire, à compter de l'année scolaire 2025-2026
15. Approbation des tarifs du Baby-club à compter de l'année scolaire 2025-2026
16. Suivi et révision des autorisations de programme et des crédits de paiement en cours, et création d'une nouvelle autorisation de programme pour la Maison de l'Europe et des associations
17. Ajustement du Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) et création d'un Complément Indemnitaire Annuel (CIA) pour les agents des filières administrative, technique, animation, culturelle et sportive
18. Modification du tableau des effectifs
19. Adoption du compte financier unique 2024 du budget principal de la Commune
20. Affectation du résultat de clôture du budget principal exercice 2024
21. Adoption du budget principal exercice 2025
22. Adoption du compte financier unique 2024 du budget annexe Maison de Santé pluridisciplinaire
23. Affectation du résultat de clôture du budget annexe de la Maison de santé exercice 2024
24. Adoption du budget primitif du budget annexe « Maison de Santé pluridisciplinaire » exercice 2025
25. Demande de subvention du fonds « Publics et Territoires » pour le relamping du Centre social et le remplacement de l'interphone.
26. Convention de servitude entre la Commune et ENEDIS pour permettre le passage de canalisations souterraines sur la parcelle BH 20 sise 275 Boulevard Noël Landy

Le Maire,
Kamel BOUCHOU

